



# Le 9 mars tous en lutte contre le retour au 19<sup>ème</sup> siècle !

Le 2 mars 2016.

Le projet de loi dit « travail » est l'attaque la plus violente contre l'ensemble des salariés depuis des décennies. Sous le prétexte mensonger de préserver l'emploi, il s'agit de satisfaire les appétits voraces du patronat pour faire toujours plus de bénéficiaires avec de moins en moins de salariés, de plus en plus précaires et sous-payés.

Le projet de loi détruit le code du travail pour créer des centaines voire des milliers de codes du travail différents, selon la taille de l'entreprise. Chaque patron pourra imposer son propre code du travail dans son entreprise.

**Tous les droits actuels du Code du Travail sont revus à la baisse, par la loi, ou par accords à venir, et à défaut d'accords, par décret gouvernemental.**

## **Les horaires de travail : fin des 35h et de la majoration des 25 %**

**En 1906**, en France, les travailleurs et la CGT réclamaient les 8 heures par jour. Plus d'un siècle plus tard, le gouvernement propose d'aller jusqu'à 12 heures ! Les heures supplémentaires ne seraient majorées que de 10%. voire versées en « compte épargne temps ». C'est à dire plus majorées du tout.

## **Les licenciements : facilités et moins dédommagés**

Les licenciements économiques seraient facilités. Les licenciements abusifs quasiment impunis puisque les indemnités seraient plafonnées à des taux très bas. (les minimas actuels divisés par deux) Des accords collectifs visant à « maintenir l'emploi » permettraient aux employeurs de ne plus respecter les contrats de travail individuels. Les salariés qui refuseraient ces modifications seraient licenciés pour...motif personnel ! Même pas pour motif économique.

## **Les congés : la fin des 4 semaines en été**

Cela fait des années que PSA veut utiliser nos congés à sa guise. Le patron est gêné par le code du travail qui l'oblige à passer par un vote des DP pour casser les 4 semaines d'été. La nouvelle loi abolit les 4 semaines en été et supprime le vote des DP. La seule garantie pour les salariés, ce serait d'avoir deux semaines l'été. Pour le reste, c'est le patron qui déciderait.

## **Congés pour événements familiaux : moins que rien !**

Le gouvernement veut permettre la réduction de l'ensemble des congés pour événements familiaux (décès, mariage) au minimum (exemple : 1 jour pour décès père/mère,...).

## **Les intérimaires : encore moins payés !**

**Le projet prévoit que les jours fériés (à part le 1<sup>er</sup> mai) ne leur soient plus payés.** Aujourd'hui, ils travaillent sur les postes les plus durs et ne touchent même pas la prime d'intéressement. Demain, un jour férié sera un jour de paye en moins.

Le gouvernement commence par les intérimaires et demain ce sera le tour des CDI.

- **PSA bloque nos salaires et sous paye les intérimaires !**
- **Le gouvernement veut réduire nos droits au minimum !**

## **Le 9 mars, tous en grève !**

**Manifestation à Paris à l'appel  
des syndicats de jeunes et de CGT, FO, SUD, FSU !**